

Numéro 10, octobre 2004

## *Le Mot de l'Ambassadeur*

La sortie, plus tôt que prévu, de ce nouvel exemplaire de "LA LETTRE DU CONSULAT" répond d'abord à une préoccupation : attirer l'attention de ceux d'entre vous qui ne sont pas encore inscrits sur la liste du Centre de vote de l' Ambassade de France au Danemark sur la nécessité de le faire avant le 31 décembre 2004, s'ils veulent pouvoir voter à Copenhague en 2005.

Comme vous le savez tous, le Président de la République a annoncé, lors de son entretien télévisé du 14 juillet, sa décision d'organiser en 2005 un referendum sur le projet de "TRAITE POUR UNE CONSTITUTION EUROPEENNE", de façon à ce que l'ensemble des Françaises et des Français puissent se prononcer sur ce texte. Comme pour toutes les consultations référendaires organisées dans notre pays, les Françaises et les Français établis hors de France pourront voter dans les Centres de vote établis au sein de nos Ambassades et Consulats, sous réserve cependant d' y être inscrits avant le 31 décembre de l'année qui précède la consultation, soit, s'agissant du prochain referendum, avant le 31 décembre 2004.

Vous trouverez dans cette Lettre toutes les informations pratiques sur la façon de procéder.



Photo : Hasse Ferrold

Cette lettre est aussi l'occasion de mentionner les relèves de personnels intervenues cet été :

- à la chancellerie, avec les départs de Sylvain Berger, premier conseiller et de Marion Dehais, première secrétaire, remplacés respectivement par Luc de Williencourt, premier conseiller et par Jean-Luc Wertheimer, deuxième conseiller et par l'arrivée de Patrick Desrues comme conducteur à la place de Julio Eca, parti à la retraite après 18 ans de service à l'Ambassade de France à Copenhague;

- à la mission économique, avec le départ de Jean-Charles Hirondele, attaché agricole remplacé par Daniel Blanc dont le champ de compétence couvrira aussi la Suède;

- au poste de l'Attaché de Défense où le Premier Maître Alexandre Lefevre a succédé à l'Adjudant-Chef Alain Douafli;

- au service de presse, d'information et de communication, où Ann-Jette Jepsen a remplacé Ghita Genevey, partie à la retraite après 38 ans d'activités dans ce service;

- au service de coopération et d'action culturelle où Henriette Brytygier a remplacé Ann-Jette Jepsen, comme assistante de la conseillère de coopération et d'action culturelle;

- à l'institut français de Copenhague ( IFC ) où Pascale Lehuby a remplacé Nicolas Deconinck, comme agent comptable pour l'IFC mais aussi pour nos instituts culturels en Norvège.

A tous les partants, un grand merci pour tout ce qu'ils ont su nous apporter et l'expression de tous nos vœux de bonheur. A tous ceux qui arrivent, l'expression d'une conviction : ils sauront, j'en suis sûr, trouver bien des raisons d'aimer leur séjour au Danemark.

Avec l'expression de mes sentiments très cordiaux,

Régis de BELENET  
Ambassadeur de France au Danemark

# Sommaire

## 1. Le mot de l'ambassadeur

## 3. Les actualités du consulat

- ◆ Déménagement du SCAC et de l'institut français
- ◆ Réussite au baccalauréat au lycée français
- ◆ 14 juillet

## 4. Le CSFE devient l'AFE

## Présentation du nouveau consul honoraire à Odense

## 5. Référendum

## Service Emploi-Formation

## Nominations dans l'ordre national du mérite

## 6. Discours de la ministre déléguée aux affaires européennes à l'Institut danois des relations internationales

## 8. Les symboles de la France

## 9. La communauté française à l'étranger

# Les actualités du consulat

## Déménagement et modernisation de l'Institut Français de Copenhague

Pour toujours mieux répondre aux attentes des utilisateurs, l'Institut Français de Copenhague (médiathèque et service des cours de français) a déménagé au cœur de la ville sur Strøget (Østergade 18) dans des espaces neufs offrant de meilleures conditions d'études et de confort. La nouvelle année a donc commencé en août dans ces nouveaux locaux. La médiathèque réouvrira ses portes en novembre. Un système de prêt à distance est toutefois mis en œuvre dès le 1<sup>er</sup> octobre.

### 14 juillet

A l'occasion de la fête nationale, le 14 juillet 2004, l'Ambassadeur de France et Madame Régis de Belenet ont accueilli la communauté française au palais Thott.

508 de nos compatriotes étaient présents à la réception qui s'est tenue de 17h30 à 19h30. Cette année, l'accent avait été mis sur la promotion de la gastronomie française et les participants ont ainsi pu savourer des produits de qualité offerts gracieusement par les sociétés Gastronomix, Emmerys, Oil & Co, Torben et Ingwersen, partenaires de l'Ambassade de France au Danemark.

Lors de cette réception, les lauréats des Django d'Or 2004, récompense distinguant des musiciens de jazz parmi les meilleurs, M. Jesper Bodilsen, bassiste; M. John Tchicai, "Legend of Jazz", saxophoniste, compositeur; M. Erling Kroner, "Bandleader of excellence", tromboniste, ont donné un concert.

### Réussite au baccalauréat au lycée français

Le lycée Français à Copenhague nous informe que 18 élèves ont réussi leur baccalauréat lors de la session 2004, soit 100 % de succès :

Dans la série ES (Economique et Sociale) : 9 élèves sur 9 ont réussi leur baccalauréat dont 2 élèves avec mention très bien, 1 élève avec mention bien et 2 élèves avec mention assez bien.

Dans la série L (Littéraire) : 3 élèves ont obtenu le baccalauréat dont 1 élève avec mention très bien.

Dans la série S (Scientifique) : 6 élèves ont réussi leur baccalauréat dont 1 élève avec mention très bien, 1 élève avec mention bien et 2 élèves avec mention assez bien.

### Nouveau

Vous aimeriez voir traiter un thème particulier dans la Lettre du Consulat ? Faites-le nous savoir ! Ecrivez-nous !

## ***Le CSFE devient l'AFE***

---

L'Assemblée des Français de l'étranger a été créée par la loi du 9 août 2004, publiée au Journal officiel du 11 août 2004.

Cette institution se substitue au Conseil supérieur des Français de l'étranger (CSFE), créé en 1948. Le changement de nom de l'Assemblée des Français de l'étranger reconnaît donc la réalité de l'« Assemblée représentative des Français établis hors de France » déjà définie dans la loi de 1982 relative au CSFE et vise à conforter ce rôle de représentation de nos deux millions de compatriotes expatriés.

Tout comme c'était le cas pour le CSFE, le ministre des Affaires étrangères préside l'Assemblée des Français de l'étranger et les 12 sénateurs représentant les Français établis hors de France en sont membres de droit.

Par ailleurs, la loi du 9 août 2004 réduit de 20 à 12 le nombre des personnalités qualifiées. Ces personnalités, nommées par le ministre des Affaires étrangères après chaque renouvellement partiel de l'Assemblée (par moitié tous les trois ans) « en raison de leurs compétences dans les questions concernant les intérêts généraux de la France à l'étranger et des Français établis hors de France », participeront aux travaux de l'Assemblée, mais désormais uniquement avec voix consultative.

Cette loi modifie également la carte électorale pour l'élection à l'Assemblée des Français de l'étranger en prenant notamment en compte les évolutions démographiques des communautés françaises expatriées. Ainsi, le nombre des conseillers élus passera progressivement, à compter des renouvellements triennaux de 2006 et 2009 (la prochaine élection des représentants de la région nordique et balte, qui comprend le Danemark, aura lieu en 2006), de 150 à 155 et le nombre de circonscriptions électorales sera porté de 48 à 52.

La première session de l'Assemblée des Français de l'étranger s'est tenue à Paris du 27 septembre au 2 octobre 2004, sous la présidence du ministre des Affaires étrangères.

## ***Nomination d'un nouveau consul honoraire à Odense***

---

Monsieur Søren Askegaard a été installé comme Consul honoraire de France à Odense le 17 septembre dernier par Monsieur Régis de Belenet, Ambassadeur de France au Danemark, en remplacement de Monsieur Bjarne Dahl.

Monsieur Askegaard, de nationalité danoise, est né le 20 juillet 1961 à Odense. Il est professeur de marketing à l'Université d'Odense où il dirige le Département de Marketing. Parfaitement francophone, il a des liens familiaux et professionnels très étroits avec la France où il a étudié et enseigné. Il est ainsi titulaire, outre d'une maîtrise de sociologie et d'un PhD de marketing obtenus à l'Université d'Odense, d'un DESS de Communication Politique et Sociale de l'Université de Paris I Panthéon-Sorbonne. Reconnu internationalement pour ses travaux sur les comportements de consommation, il a enseigné en France, en tant que professeur invité, dans diverses universités (Paris II, Strasbourg, Université de Savoie) et grandes écoles (ESSEC, ESC de Clermont-Ferrand).

Vous pouvez vous adresser à lui, pour vous inscrire au registre des Français établis hors de France, déposer une demande de passeport ou de carte d'identité ou pour lui parler de tous problèmes que vous pourriez rencontrer, à l'adresse suivante : Sadolinsgade 30 – 5230 ODENSE, ou en le contactant par téléphone (66.13.75.55) ou par courriel (aske@sam.sdu.dk).

## Référendum – Inscription au Centre de vote

---

Lors de son allocution télévisée à l'occasion du 14 juillet, M. Jacques Chirac, Président de la République française, a annoncé la tenue d'un référendum sur la ratification du projet de traité pour une Constitution européenne qui aura lieu à l'automne prochain, à une date encore indéterminée. Afin de pouvoir voter au Centre de vote de l'Ambassade de France au Danemark, vous devez vous inscrire, si ce n'est déjà fait, au service consulaire avant le 31 décembre 2004.

Pour cette consultation référendaire, vous pourrez voter personnellement, en vous rendant au service consulaire le jour du scrutin, ou par procuration si vous ne pouvez pas vous déplacer.

Si vous êtes inscrit sur la liste électorale d'une commune en France, vous pouvez également voter en France par procuration. Concernant les diverses modalités de vote qui vous sont offertes, vous êtes invités à vous adresser au service consulaire pour plus d'informations ou à consulter le site internet de l'ambassade ([www.amba-france.dk](http://www.amba-france.dk)) à la rubrique «Élections».

## Service Emploi - Formation

---

### Offre d'emploi

Famille Franco-Danoise cherche jeune fille voulant travailler comme aide familiale / au-pair

Famille avec 3 jeunes enfants (1, 5 et 6 ans) vivant dans un quartier résidentiel et agréable au nord de Copenhague à 10 minutes du centre-ville en train, 2 minutes de la plage (Bellevue) ou de la forêt (Dyrehave) cherche, pour la mi-décembre et pour une période de 6 mois à 1 an, jeune fille dynamique et enthousiaste aimant les enfants, n'ayant pas peur de mettre la main à la pâte quand il le faut.

Pour plus de renseignements appeler au (+45) 28 26 06 63 ou envoyer un courriel à [lowzow@adslhome.dk](mailto:lowzow@adslhome.dk)

## Nominations dans l'ordre national du mérite

---

Par décret du Président de la République française en date du 4 juin 2004, pris sur la proposition du Ministre des Affaires étrangères, M. Ole Marquardt, consul honoraire de France à Nuuk, et Mme Ulla Thorstholm, attachée au service consulaire de l'ambassade de France au Danemark, ont été nommés dans l'ordre national du mérite au grade de chevalier.

Par décret du Président de la République française en date du 7 juin 2004, pris sur proposition de la Ministre déléguée aux Affaires européennes, M. Preben Madsen, consul honoraire de France à Herning, a été nommé dans l'ordre national du mérite au grade de chevalier.

L'ambassade de France au Danemark présente ses chaleureuses félicitations aux récipiendaires de cette haute distinction qui vient justement récompenser leur inlassable activité au service des Français du Danemark.

**Intervention de Madame Claudie Haigneré, ministre déléguée aux Affaires européennes, à l'Institut  
danois des études internationales  
« Perspectives françaises sur l'Europe du futur »**

(Copenhague, 6 septembre 2004)

EXTRAITS

La France et le Danemark n'ont pas toujours, on le sait, la même vision de la construction européenne ou des relations transatlantiques. Mais nos deux pays ont beaucoup de points en commun. Dans la longue histoire de l'Europe, le Danemark est le seul pays avec lequel la France n'a jamais été en guerre (...) Nos pays se caractérisent l'un et l'autre par un fort attachement à l'identité nationale. Nous ne sommes pas prêts à renoncer à notre langue et à notre culture et nous considérons que la diversité doit l'emporter sur l'uniformité. Nous sommes, tout comme le Danemark, très attentifs au respect du principe de subsidiarité et au rôle des parlements nationaux, qui ne peuvent assister passivement à la construction de l'Europe.

Nous sommes donc très désireux d'établir, dans l'Union, des relations de travail étroites et confiantes avec le Danemark. Nous avons tous en tête le rôle essentiel que la Présidence danoise a joué pour la réussite de l'élargissement, en 1993 et 2002 (...) L'Europe se trouve à un moment charnière de son histoire : elle doit à la fois réussir son élargissement et faire partager par l'ensemble de ses citoyens un projet pour l'avenir, capable de les mobiliser.

### **1. Réussir l'élargissement**

Réussir l'élargissement, c'est d'abord permettre à l'Union de fonctionner à 25, et bientôt à 27. On parle trop souvent de l'élargissement au passé, comme si une page venait d'être tournée. C'est vrai que les 10 nouveaux membres nous ont rejoints dans d'excellentes conditions, et la présidence danoise de l'Union européenne y a beaucoup contribué. Mais n'oublions pas que l'essentiel reste à faire. Et d'abord, il faut que la machine européenne continue de fonctionner. On ne décide pas à 25 comme on décide à 15. Le traité de Nice qui nous régit aujourd'hui n'est pas à la hauteur de ce nouveau défi : il faut rendre l'Europe plus agile, capable de décider plus facilement, avec une Commission resserrée et plus efficace.

**La première priorité est donc de mettre en œuvre la Constitution européenne.** Nous entrons dans une phase essentielle et difficile, celle de la ratification du traité constitutionnel par chaque Etat membre. Le résultat est loin d'être acquis. En France, nous avons fait le choix du référendum parce que nous pensons que tous les Français doivent se prononcer sur cette étape fondamentale de la construction européenne. Mais nous savons tous combien il est difficile de mobiliser les opinions publiques sur les questions européennes, combien les débats sur l'Europe peuvent être facilement détournés de leur objet (...)

**Mettre l'Europe en ordre de marche, c'est la condition préalable à tout nouvel élargissement** au-delà des 25 et bientôt des 27 nouveaux membres. L'Union doit se donner le temps d'assimiler l'élargissement historique qu'elle vient de connaître. Ceci implique une réforme institutionnelle et juridique, avec la Constitution. Mais ceci implique également un véritable effort de solidarité à l'égard des nouveaux membres, y compris en termes financiers (...)

### **2. Faire de l'Europe un projet**

Une première priorité, donc : rendre l'Europe plus efficace et plus solidaire. Mais cela n'est pas suffisant : il faut encore mobiliser nos concitoyens, autour d'un projet qui soit véritablement le leur, auquel ils croient. Aujourd'hui, ce projet n'est plus assez perçu. Les résultats des dernières élections européennes l'ont montré de façon criante. Les jeunes connaissent moins bien la genèse de l'Europe,

le projet de paix sur lequel elle était d'abord fondée, et le succès remarquable qu'elle constitue à cet égard. La seconde guerre mondiale est déjà loin pour nos enfants (...)

Un **projet économique** tout d'abord. A Lisbonne, en 2000, nous avons décidé de faire de l'Europe l'économie la plus dynamique et la plus compétitive du monde. C'est un beau projet, encore faut-il aller au-delà des mots et des slogans. Pour que la stratégie de Lisbonne devienne réalité, il faut s'en donner les moyens.

Pourquoi ? Il ne s'agit pas tant de rivaliser avec les Etats-Unis, même si l'on ne peut se satisfaire que notre PIB par habitant reste inférieur d'un tiers au leur. Non, le véritable défi pour l'Europe de demain ce sont les nouvelles puissances économiques qui émergent – la Chine, l'Inde -, et se posent en concurrents dans tous les secteurs économiques. L'Europe n'a pas d'autre choix que d'évoluer pour y faire face.

En outre, la création de richesse permettra seule de préserver notre modèle social, qui est un élément essentiel de notre identité d'Européens. L'Europe doit en être fière. La France croit à ce modèle, tout comme elle croit qu'il doit se financer par la richesse et par le travail.

Contrairement à ce que l'on entend dire parfois, la France s'est mise en mouvement pour être, en Europe, un facteur de dynamisme et d'emploi. Sait-on par exemple que environ 200 000 entreprises sont créées chaque année en France, grâce aux allègements de charges consentis récemment ? Sait-on que les impôts payés par les Français ont baissé de près de 10 % depuis 2 ans ?

Certes, la France continue de partager avec beaucoup de pays européens certaines faiblesses : une population vieillissante et un système de retraite qui en souffre, une productivité encore inférieure à celle des Etats-Unis, un investissement insuffisant dans la recherche ... Mais la France s'est engagée depuis deux ans dans un processus de modernisation sans précédent : retraites, assurance-maladie, assouplissement des 35 heures, loi en préparation sur la recherche. Toutes ces réformes, cela fait longtemps qu'on en parle en Europe, mais le plus difficile c'est souvent de les concrétiser. Nous avons essayé de le faire dans un climat de dialogue social et de justice, et de ce point de vue, nous avons beaucoup à apprendre du Danemark (...)

**Mais la mise en place de réformes n'épuise pas l'ambition économique de l'Europe. Nous avons besoin de volontarisme.** Nous devons savoir quelles sont nos forces, et quels sont les objectifs auxquels nous ne pouvons pas renoncer.

Je pense à nos domaines d'excellence – l'industrie aéronautique, pharmaceutique, les transports, certains domaines de la recherche... Il y a des entreprises, des secteurs qui sont vitaux pour l'Europe, pour son économie, son indépendance, la stabilité de ses emplois. En disant cela, je ne prône pas une intervention systématique de l'Etat. Mais je propose simplement une vision réaliste, partagée par plusieurs de nos grands partenaires (...)

C'est en étant forte et dynamique que l'Union européenne pourra exercer toute la responsabilité qui lui revient sur la scène internationale. J'ai constaté que les attentes des citoyens sont fortes dans ce domaine : ils sont convaincus que l'Europe a un rôle essentiel à jouer dans le monde et s'étonnent souvent qu'elle ne s'en donne pas davantage les moyens.

Les Etats Unis et l'Europe sont les seuls acteurs véritablement déterminés et capables d'agir face aux défis actuels. C'est pourquoi ils doivent travailler ensemble de façon constructive, pragmatique et efficace. Il nous faut rechercher la complémentarité dans l'indépendance, et non une concurrence qui ne peut être que contre-productive. Lorsque nous avons des différences d'approches avec les Américains, nous estimons qu'il est de notre devoir de les exprimer. C'est ce que nous avons fait dans le cas de l'Iraq. Mais nous savons aussi coopérer étroitement avec les Etats-Unis, sur le plan politique comme sur le plan militaire : c'est ce que nous faisons en Afghanistan, dans les Balkans ou en Afrique (...).

## Les symboles de la France représentés sur votre nouveau passeport sécurisé

### Le T.G.V

Le projet de T.G.V date de la fin des années 1970. En effet, le ministre de l'aménagement du territoire et de l'équipement de l'époque l'évoqua pour la première fois en 1977 à la presse. Mais il faudra attendre l'inauguration de la nouvelle ligne entre Lyon et Paris en 1981 avant le premier lancement du T.G.V. Le 23 septembre 1986, le prototype de TGV atlantique bat le record de vitesse sur rail en traction à moteur triphasé. Et en 1989, pour la deuxième fois en 10 ans, la S.N.C.F se retrouve détenteur du record du monde de vitesse sur rail, ayant atteint 515 kilomètres à l'heure. Ce nouvel exploit montre, une fois de plus, la supériorité technologique du chemin de fer français. Un nouveau modèle du TGV a été mis en service en décembre 1996; le TGV duplex à deux étages. Ce nouveau train de grande vitesse de 3<sup>e</sup> génération à deux niveaux a été conçu pour améliorer l'offre commerciale lors des pointes de trafic. Le TGV français est celui qui a été le plus exporté au monde.



### Airbus

C'est en 1967 que les gouvernements allemand, britannique et français décident de lancer un programme aéronautique européen. A l'époque il n'était pas encore question de concurrencer le monopole américain sur l'aviation commerciale, il s'agissait tout simplement de soutenir des entreprises européennes en péril, comme Sud Aviation ou Rolls Royce. Un groupement d'intérêt économique fut donc créé, et la première commande fut pour Air France, à qui le gouvernement avait un peu forcé la main. En 1976, une compagnie californienne, Western Airlines, lance un appel d'offre pour dix avions où Airbus arrive en finale de la négociation, et Boeing commence à considérer l'entreprise européenne d'un autre œil. En 1977 Eastern Airlines, un grand transporteur domestique des Etats-Unis achète vingt-trois avions européens. Boeing est ainsi vaincu sur son propre terrain. En 1979, le carnet de commande d'Airbus compte 256 appareils vendus à 32 clients, et à partir de cette date l'airbus va voler de succès en succès.

L'A310, avant même son lancement, fut commandé par deux grandes compagnies européennes, Lufthansa et Swissair. Pour le coup, il n'était plus nécessaire de forcer la main à Air France. Et le succès a continué avec l'A320 et les avions qui ont suivi.

Aujourd'hui, Airbus Industrie emploie 2.700 salariés de trente-trois nationalités différentes, et donne via la sous-traitance du travail à plus de 30.000 personnes à travers l'Europe. Par ailleurs, 100.000 emplois ont été générés par un millier de fournisseurs. En 1997, le groupe détenait 40% du marché mondial, juste après Boeing, mais en 1999, Airbus vendait plus d'avions que son concurrent direct, et on peut dire qu'aujourd'hui les parts de marché des deux géants s'équilibreront de plus en plus. Mais Airbus a de sérieux atouts, toutes les 10 secondes un Airbus décolle dans le monde, et 138 compagnies sont clientes. De plus, au vu du rapport du prix du siège au kilomètre, Airbus est moins cher que Boeing.

### Le pont de Normandie

Situé à l'estuaire de la Seine, entre Honfleur et Le Havre, le Pont de Normandie compte aujourd'hui parmi les attractions touristiques de la région. Lors de sa construction en 1995, le Pont de Normandie détenait le record mondial des ponts à haubans, avec 856 mètres de travée centrale et environ deux kilomètres en tout. Ce record a ensuite été battu par le pont de Tataru au Japon en 1999 avec 890 m de travée centrale. Pour mémoire, dans la catégorie des ponts suspendus (type Tancarville, Golden Gate), le record est également détenu par un ouvrage japonais, le Pont Akashi Kaikyo avec une travée centrale de 1991 m. Mais qui dit mieux ?

Aujourd'hui, le pont de Normandie semble avoir toujours fait partie du paysage.

## ZOOM SUR...

### La communauté française à l'étranger

#### Le nombre de Français à l'étranger

- Le nombre de nos compatriotes inscrits au registre des Français établis hors de France s'établissait à plus d'un million au 31 décembre 2003. La population française à l'étranger augmente fortement depuis des années.
- Les fichiers des inscriptions tenus par les postes consulaires à l'étranger ne dénombrent que les Français figurant sur ces fichiers et non l'ensemble des Français résidant à l'étranger. Imparfait, cet outil constitue cependant un indicateur de la présence française à l'étranger et de son évolution. La population française inscrite au registre des Français établis hors de France s'élève à plus d'un million, mais d'après les estimations approximatives faites par les Consulats, la population française à l'étranger devrait se situer entre 1,5 et deux millions.

#### Où sont-ils ?

- Les Français se dirigent de plus en plus vers l'Europe et l'Amérique du Nord, qui accueillent près des deux tiers de la population française expatriée en 2002. A l'inverse, celle-ci diminue en Afrique francophone, région auparavant à forte présence française; la part de cette zone passe de 23% de la population considérée en 1984 à 14% en 2002. Les emplois détachés à l'étranger pour une durée limitée sont de moins en moins nombreux. De plus en plus, les Français ont la double nationalité (près de 50%), deviennent résidents permanents, voire coupent tout lien avec l'administration française.

	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
AFRIQUE DU NORD		-1,6 %	-39,9 %	1,0 %	-0,0 %	4,2 %	3,0 %	28,3 %	-6,0 %	2,1 %	18,6 %	23,2 %
AFRIQUE FRANCOPHONE		-3,2 %	-1,8 %	-2,9 %	-3,9 %	1,3 %	-1,9 %	0,5 %	-1,5 %	-3,6 %	2,6 %	2,3 %
AFRIQUE NON FRANCOPHONE		14,2 %	-4,0 %	-2,2 %	1,0 %	4,2 %	1,6 %	-0,2 %	1,8 %	-4,8 %	2,3 %	4,6 %
AMERIQUE CENTRALE-SUD		-1,0 %	2,4 %	-5,1 %	7,1 %	5,4 %	0,1 %	-0,3 %	1,7 %	-2,4 %	9,1 %	9,1 %
AMERIQUE DU NORD		1,8 %	2,5 %	-1,5 %	2,8 %	8,8 %	5,0 %	4,2 %	-1,3 %	-1,6 %	10,4 %	16,1 %
ASIE-OCEANIE		1,9 %	12,1 %	1,0 %	8,2 %	6,0 %	2,6 %	-2,6 %	0,3 %	-6,1 %	10,4 %	10,7 %
EUROPE DE L'EST		20,5 %	16,7 %	13,2 %	54,0 %	2,4 %	6,1 %	2,5 %	-19,1 %	1,2 %	8,5 %	9,2 %
EUROPE OCCIDENTALE		0,4 %	-0,4 %	-2,1 %	4,5 %	3,3 %	3,2 %	2,0 %	-0,3 %	0,0 %	10,8 %	10,8 %
PROCHE et MOYEN-ORIENT		5,3 %	3,1 %	1,7 %	2,5 %	1,6 %	5,8 %	1,8 %	4,9 %	0,4 %	11,8 %	5,9 %

#### Qui sont-ils ?

	1992			2002			2003		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Moins de 6 ans	44 637	43 206	87 843	56 856	54 260	111 116	61 034	57 918	118 952
6 - 17 ans	91 104	87 924	179 028	104 680	99 873	204 553	116 622	110 927	227 549
18 ans et plus	302 854	345 000	647 854	362 888	421 112	784 000	405 338	465 975	871 313
Total	438 595	476 130	914 725	524 424	575 245	#####	582 994	634 820	#####